



## COMPTE-RENDU du CTL du 20/06/2016

**Le CTL qui portait en grande partie sur la formation professionnelle s'est tenu ce jour.**

**Le responsable du Centre de Formation Professionnelle nous a présenté le bilan 2015, qui a été discuté principalement sur la qualité et la fréquentation tout au long de l'année écoulée.**

**Le volume des formations est significativement en progression. Presque 70 % des personnels B et C confondus ont participé en 2015.**

**Par contre, les formations transverses ont diminuées.**

**Un nouveau système de convocation assorti d'une demande confirmation (qui sert de pense-bête aux agents) a grandement favorisé l'augmentation du nombre de participants pour 2015.**

**Au-delà de la formation continue, c'est la *E-Formation* qui a vu le jour.**

**La DRFIP avait décidé en 2015 de mettre en place, progressivement, un dispositif expérimental sur six sites (Prado-Borde-Liandier, Sadi-Carnot, Aix Atrium, Aix Estiennes d'Orves, CPF Salon et RF Arles).**

**La notion de « progressivement », nous paraît peu appropriée. A ce jour, un seul poste a été installé sur la RF d'Arles (1 écran).**

**La Direction se targue d'un nombre conséquent d'inscrits à la *E-Formation*, alors qu'un seul espace sur six a vu le jour.**

**Précision : beaucoup d'inscrits, mais peu de formations validées.**

**Pour qu'une formation soit validée, il faut aller au bout de la session.**

**FO-DGFIP13 pose la question :**

**Faut-il en conclure que les agents se forment sur leur poste de travail, n'ayant aucun espace dédié à cet effet ?**

**Nous rappelons que la *E-Formation* doit rester une base à la formation présentielle, et qu'un espace dédié à cet effet, hors poste de travail, doit être mis en place (Décision du CTL de 2015).**

**FO-DGFIP13 fera en sorte que les agents puissent se former dans les meilleures conditions possibles.**

**Pour FO-DGFIP13, cette expérimentation ne correspond pas du tout à l'importance que nous donnons à la formation professionnelle.**

**FO-DGFIP13 rappelle son attachement à la formation présentielle et veillera à ce qu'il en soit ainsi.**

**La direction nous a informé du renforcement du PRD et nous a présenté le déménagement de plusieurs services.**

**Informations sur le PRD :**

**Des travaux sont en cours sur le site de Sadi-Carnot pour accueillir les cadres A qui viendront en renfort de ce pôle.**

**Ils recevront une formation de deux jours par le responsable du PRD de Marseille, pour une mission qui est estimée à 3 ans.**

**Pendant ce laps de temps, ces personnels seraient remplacés, dans leur service, par des ALD.**

**FO-DGFIP13 sera très vigilant quant au remplacement de ces cadres A dans leur service respectif.**

**FO-DGFIP13 a interrogé la Direction sur la création du pôle Juridictionnel et Judiciaire qui devrait être installé sur le site d'Aix Atrium. Celle-ci nous a annoncé les effectifs prévus pour ce pôle. Après des travaux de rafraichissement( peinture murs et sols), un aménagement est prévu pour le 1<sup>er</sup> septembre 2016.**

**Les effectifs :**

- 1 IP**
- 8 cadres A**
- 1 cadre B ou C pour le secrétariat**

**FO-DGFIP13 se battra contre tout palliatif et restructurations destinés à résoudre les problèmes d'évolution de nos missions, il est urgent d'obtenir des garanties sur l'arrêt des suppressions d'emplois.**

**FO-DGFIP13 reviendra en détail lors de prochains Groupe de Travail et n'hésitera pas à intervenir dans toutes les instances utiles.**

**FO-DGFIP se battra pour obtenir un moratoire sur les restructurations successives.**